

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 03 mai 2019

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN.
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,
Alban GENOUD dit DU CHENE et Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents : Mr Marc LOUREAU est parti à 21h00 pour raison personnelle.

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour réunion :

Mr le Maire demande la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération : **décision modificative N° 2**
- Droit de préemption de la parcelle n° ZB 143

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 05 avril 2019.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- La vente concernant Mr et Mme Chapel a été signée.
- Les élèves en primaire de la Commune et Mr Thierry Bailly (leur maître) ont envoyé un courrier de remerciements en Mairie, suite à leur très beau voyage scolaire à Quiberon.
- Un expert doit passer tout prochainement pour le sinistre de l'alambic.
- Suite à un devis considéré comme onéreux, les travaux du pont de la route d'Arlay sont toujours en attente.
- La dernière réunion publique n'a hélas pas rassemblé beaucoup de citoyens.

JOURNEE CITOYENNE :

La journée citoyenne s'est, comme chaque année, très bien déroulée malgré une météo pas toujours favorable.

De nombreux travaux ont été réalisés :

- Fleurissement communal,
- Nettoyage de la Chapelle,
- Installation des nouvelles illuminations,
- Petits travaux électriques,
- Nettoyage des chaises de la salle de la mairie,
- Lessivage du hall d'entrée et des toilettes de la salle de convivialité,
- Nettoyage des lavoirs,
- Réfection du toit du local PTT,
- Le mur vers la mairie a été cimenté sur le dessus,
- Travaux de peintures,
- Les épaulements ont été réalisés,
- Le lavoir de la Jambonne : des tests ont été réalisés afin de trouver une solution suite à la fuite d'eau,
- Des marches ont été créées pour la montée au Belvédère,
- Nettoyage du réservoir,
- Le sentier des Eaux vives a été de nouveau nettoyé,
- Travaux de jardinage dans le verger du sedan.
- Ponçage de la table du verger du Sedan.

Comme chaque année la journée s'est terminée par un repas convivial.

Mr le Maire et ses conseillers remercient tous les participants (environ 60 personnes) avec un merci tout particulier aux enfants qui ont effectué des travaux de jardinage dans le verger du Sedan.

E-LUM :

Le SIDEC doit passer tout prochainement dans notre commune en compagnie de Mr Sébastien FAVIER afin de nettoyer et recenser tous les lampadaires.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS :

- Les travaux doivent commencer aux alentours du 20 mai, pour une durée de deux mois environ.
- Si certaines personnes de la commune désirent obtenir du remblais, elles doivent se faire connaître en Mairie.
- Concernant le lampadaire situé vers le lavoir du château, un point est à revoir sur son emplacement.
- Le réseau des eaux de source n'étant pas référencé sur les plans, il existe pour les entreprises qui vont intervenir un risque d'endommager certaines canalisations en creusant.
Par conséquent, le SIDEC va se charger de le rendre visible sur le plan auprès des entrepreneurs.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de corriger le budget primitif 2019 et d'ouvrir les crédits suivants sur le compte 238 :

Articles	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVEST				
ID 238		3 800.00 €		
ID 2041582	3 800.00 €			
TOTAL	3 800.00 €	3 800.00 €		

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

DROIT DE PREMPTION :

Le conseil municipal décide de ne pas préempter pour la parcelle n ° ZB 143 chemin de la Feuillée.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

PROJET DE LA FEDERATION DE CHASSE SUR LE VERGER DU SEDAN :

En concertation avec l'Agence de l'eau, la fédération de la chasse a pour projet de recréer de la ripisylve (environnement des bords de rivière) afin de réaliser un couloir écologique. Si le projet aboutit, après une subvention de 70% de l'agence de l'eau, il resterait environ 1 000.00 euros à charge de la commune.

VOTE : Pour 9 - Contre 0- Abstention 1

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Voirie :

- Le chemin du Paradis sera refait en bicouche cette année.
- Il est possible que la communauté de communes déclassé certaines routes pour les rendre aux communes, le chemin de Paradis pourrait être concerné.
- Cette année, 1 200 000 € sont budgétés pour l'entretien des routes et des ponts.
- Désormais lamier et fléau (destinés au fauchage) sont interdits d'utilisation avant le 01^{er} septembre dans le but de protéger la nidification des oiseaux.
- **Economie** : une réunion se tiendra à Quintigny le 03/06/19 avec la visite de l'entreprise « Major de Lisle » et celle de Mr Bruno DAGOD.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- ONF : Nous allons devoir, avec Mr Suillot, voir ce qui peut être envisagé dans l'avenir quant aux parcelles concernées par l'affouage (dans la mesure, où il y a de moins en moins d'affouagistes).
- Les inscriptions pour l'école maternelle sont en ligne sur le site de la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Verger du Sedan : il a été signalé que le petit panneau a été endommagé.
- ✓ 08 mai 2019 : la cérémonie principale aura lieu à Quintigny à 11h30.
- ✓ Bulletin municipal : une réunion sera programmée au mois de juin 2019.

La séance est levée à 22h17

Vu pour être affiché le 07 mai 2019, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 07 mai 2019

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. Fortin".

Le Maire,
Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Y. Moine".